

FICHE IDEE N° : 4

AMENAGEMENT DE PARKINGS - SARTHE

DEFINITION :

Afin de développer le tourisme sur notre commune et de permettre un meilleur accueil des visiteurs, il serait intéressant de remettre en état et d'embellir nos parkings près de la Sarthe qu'on pourrait dénommer : « parking du Port » et « parking de la Plage ».

En effet, comme on peut facilement le constater le parking (*dit du « port », pour moi*), situé entre le garage et les camping-cars, est dans un état déplorable pour accueillir correctement nos visiteurs et citoyens. On ne sait pas trop où est l'accès et où se garer, le sol est souvent boueux, l'entretien est très moyen avec une présence importante de mauvaises herbes et des voitures ventouses qui ne devraient pas être présentes.

A l'autre extrémité de la plage, un semblant de lieu de stationnement existe en bas de la rue de la Plage (*dit parking de la « Plage », pour moi*), sans délimitation précise et sans accueil convenable alors qu'après, il est présenté les « huttes des chasseurs » des Basses Vallées Angevines et qu'il y a beaucoup de pêcheurs à cet endroit. Les stationnements de chaque côté du chemin de la plage sont corrects mais sans signalétique précisant le sens du stationnement (*perpendiculaire au chemin - certains se mettent en long et cela réduit le nombre de place*).

Tout ceci ne montre pas un bon « accueil » de notre village mais plutôt, une « situation négligée » qui ne rend pas les visites agréables et fait, par contre, état de « commentaires peu honorifiques » pour le personnel communal lors qu'il y a un défaut d'entretien.

REALISATION :

D'une façon générale, il faut : désherber, nettoyer, entretenir, requalifier le sol de ces parkings et embellir par du fleurissement ou des végétaux à tailler et de peu d'entretien. Ainsi, on pourrait :

Parking du Port :

- Le dénommer par un bon affichage d'accueil (*sur le portique de la rue avant le rond point*),
- Indiquer l'entrée et la sortie (*entrée : par la rue et le rond point, et la sortie : par le portique d'angle*),
- Retraiter les sols pour qu'il soit moins boueux (*quand on est endimanché après un repas de famille, on n'ose pas y aller*) et refaire l'enrobé de la voie d'accès (*présence de nids de poules*),
- Supprimer les grandes herbes qui réduisent les espaces de stationnement (*entre les arbres actuellement, on ne met qu'1 à 2 voitures au lieu de 3 ou 4*),
- Entretenir les haies, arbustes et arbres à tiges (*le passage piéton vers la plage devient invisible*),
- Interdire les voitures ventouses (*chacun chez soi*),
- Signaler les terrains pour la pétanque et placer, dans le pré qui jouxte, des tables et bancs de pique-nique, avec une plantation d'arbres à tige pour y faire de l'ombre (*accueil des joueurs*),
- Embellir le tout avec des parterres fleuris (*de types méditerranéens pour limiter l'entretien et sans arrosage*) ainsi que l'affreux rond point d'accueil (*actuel*). Sur ce rond point, on pourrait demander à notre artiste local (*TIDJE, sculpteur métallique*) un magnifique « castors »,
- Installer un « panneau mémoire de Briollay » avec des photos de l'ancien camping et/ou du bac qui permettait le passage des animaux vers les prés d'en face et/ou de la construction du pont de Soulaire&Bourg, en 1963,

- Mettre une signalétique pour indiquer : la plage, les sanitaires, l'espace des camping-cars, les chemins de randonnées, le terrain de bi-cross et le marais pédagogique, etc.,... voire les commerces et restaurants (*plan du bourg*)... ou adapter l'existante.
- Mettre des poubelles et revoir le lieu des containers à verre et autres déchets (*dissimulation, signalement, embellissement, etc.,...*).

Parking de la Plage :

- Le dénommer par un bon affichage d'accueil,
- Le délimiter par des haies ou autres moyens décoratifs (*saules tressés*),
- Traiter le sol pour qu'il soit stable, fonctionnel et agréable compris la descente depuis la rue de la plage (*enrobé affreux et présence de nids de poule*),
- Donner une vision de sens de stationnement,
- Mettre et entretenir les haies, arbustes et arbres à tiges (*ombre aux voitures*),
- Interdire les voitures ventouses (*chacun chez soi*),
- Signaler les « huttes des chasseurs » (*pédagogique*) et placer, dans l'espace vert qui jouxte, des tables et bancs de pique-nique, avec une plantation d'arbres à tige (*si nécessaire*) pour y faire de l'ombre (*accueil des pêcheurs*),
- Embellir le tout avec des parterres fleuris (*de types méditerranéens pour limiter l'entretien et sans arrosage*),
- Installer un « panneau mémoire de Briollay » avec des photos de l'ancien bac qui permettait le passage des voitures (*avant la création du pont*) et des animaux vers les prés d'en face, et la présence de la « Fontaine » (*pas loin (face au square), qui mériterait d'être refaite entièrement comme à son origine...*),
- Mettre une signalétique pour indiquer : la plage, les sanitaires, l'espace des camping-cars, les chemins de randonnées, le terrain de bi-cross et le marais pédagogique, etc.,... voire les commerces et restaurants (*plan du bourg*)... ou adapter l'existante,
- Mettre des poubelles et revoir le lieu des containers à verre et autres déchets (*dissimulation, signalement, embellissement, etc.,...*).

P.S. : On peut aussi imaginer des mêmes lieux d'accueil, au bas des descentes vers le Loir : Pont du Loir vers Angers, centre de Pêchevêque et Barrage de Pont (*à ce titre, le « terrain pique-nique », en bas de Noirieux, est lamentable : tables et bacs dans grandes herbes ...*).

FINANCEMENT :

La Commune peut, par ses « budgets de fonctionnement et d'investissement », prendre en charge en grande partie, ces dépenses qui sont d'intérêt public... cela ressort d'une volonté communale vers le développement du tourisme et par la même, de la commune.

Elle peut se faire aider par les autres collectivités : région (*subventions*), département (*subventions*), A.L.M. (*développement du tourisme des Basses Vallées Angevins*) et Feeder (*peu utilisé*), etc.,...

Par contre, son « budget participatif » peut financer tout ce qui ressort de l'accessoire et du détail.

Merci de votre attention et bon courage dans la poursuite de vos actions et votre volonté de bien faire dans l'intérêt collectif et le développement touristique de Briollay.